

## L'ENSA Paris-Val de Seine recrute deux directeurs.trices d'études pour le suivi et la rédaction du mémoire

Contrat d'un an de 72 heures à compter d'octobre 2021

### Missions et activités principales

La formation à l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) a débuté en 2005 à l'ENSAPVS avec la volonté de répondre aux directives du ministère en matière de contenu et de transmission pédagogique et de compléter fortement la formation des titulaires du diplôme d'Etat d'architecte (ADE) dans les champs peu investis par l'enseignement en licence et master. Cette formation est notamment structurée autour de trois séminaires obligatoires en groupes de 30 candidats et de travaux dirigés de 13-15 candidats pour le suivi et la rédaction du mémoire professionnel, organisés autour d'un.e directeur.trice d'études. L'objectif de la formation est de préparer les candidats au jury d'habilitation en leur permettant d'asseoir une posture propre vis-à-vis de leurs futures responsabilités sur des connaissances solides en matière juridique, de chantier et de gestion financière, notamment.

### Contacts

Eric LAUBE  
Enseignant coordinateur  
de la HMONP,  
eric.laube@  
paris-valdeseine.archi.fr  
06 84 65 95 62

Doriane CORNILLE  
Responsable des  
ressources humaines  
doriane.cornille@  
paris-valdeseine.archi.fr  
01 72 69 63 27

Le TD est organisé de façon originale à l'ENSAPVS, autour de quatorze directeurs d'études qui ont chacun en charge un groupe de 13-15 candidats. Les travaux dirigés sont organisés en 7 séances de 2h, communes au groupe, dans lesquels des thèmes communs, issus de la mise en situation professionnelle (MSP) vont faire l'objet d'échanges entre les candidats (l'organisation de l'agence, l'accès à la commande, la gestion des conflits...). Parallèlement à ce travail de mise en perspective de l'expérience professionnelle, souvent nouvelle du candidat, le travail de rédaction du mémoire présenté au jury d'habilitation, ainsi que la préparation au passage en jury d'habilitation sont assurés au sein du groupe sous la responsabilité du directeur ou de la directrice d'études.

Les groupes sont constitués de jeunes architectes ADE inscrits dans la formation mais aussi d'architectes DE ayant une expérience de plus de trois ans (admis en validation des acquis) ; les groupes sont organisés de façon à mélanger les candidats et à assurer la meilleure diffusion des approches et expériences des candidats en VA.

Le TD est ambitieux ; il consiste à articuler le cursus théorique de la formation, la rédaction du mémoire et les exigences du jury qui elles portent plus sur les dimensions de responsabilité de l'architecte et de l'utilité publique de l'architecture. La difficulté est d'accompagner au mieux des candidats qui sont dans une année de transition difficile (habilitation + premier vrai emploi + cursus théorique exigeant).

Les candidats HMONP doivent pouvoir, à l'issue de ce TD, être explicites sur leur volonté d'être habilités, comprendre les enjeux de la profession réglementée d'architecte et être en mesure de porter un discours cohérent et personnel sur leur vision du métier, à partir notamment de leur expérience récente de mise en situation.

Le TD est organisé par groupe de 13 à 15 candidats en 7 séances mensuelles de 2h, le vendredi de 18 à 20h. Des séances individuelles (2h par candidats) sont également prévues en fin de formation.

### Compétences techniques

Les candidats enseignants devront avoir une bonne connaissance de la maîtrise d'œuvre architecturale. Idéalement, les candidats ont un parcours riche leur permettant d'aborder différentes dimensions du métier, souvent présentes dans les MSP (grandes agences, agences régionales, travail à l'international, marchés publics/privés, projets pour compte propre, DSP, missions associées à la MOE, maîtrise d'ouvrage...).

### Savoir-faire

Capacité à équilibrer les interventions des candidats et à anticiper les réactions potentielles du jury lors des échanges, en les explicitant et en donnant les clés permettant aux candidats d'y faire face.

Sens de l'écoute, capacité à organiser un suivi actif et motivant tout en laissant aux candidats l'autonomie nécessaire pour faire émerger le « nom propre », la personnalité de chacun qui intéresse au premier plan le jury.

Expérience pédagogique appréciée, l'expérience de participation au jury d'habilitation sera particulièrement analysée lors du recrutement.

### Environnement professionnel

L'Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine est un établissement public national d'enseignement supérieur, placé sous la double tutelle du Ministère de la Culture et du Ministère de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur.

La formation est organisée autour de deux coordinateurs pédagogiques et d'une commission HMONP ; l'enseignant sera appelé à participer à des échanges destinés à assurer la cohérence des TD (organisation, rédaction des mémoires et préparation au jury).

### Pour postuler

Envoi des candidatures (lettre de motivation, CV) jusqu'au 31 août 2021 à 17h au plus tard

Entretiens en Septembre 2021 à la réouverture de l'école.

Par mail à [doriane.cornille@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:doriane.cornille@paris-valdeseine.archi.fr) et [eric.laube@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:eric.laube@paris-valdeseine.archi.fr),

Copie à [marion.merliaud@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:marion.merliaud@paris-valdeseine.archi.fr) et [nathalie.hebreard@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:nathalie.hebreard@paris-valdeseine.archi.fr)